

Déclaration commune des organisations patronales

Alors que le SMIC augmentera de manière anticipée au 1er juin prochain de 2,4%, le Gouvernement a annoncé vendredi le gel du barème des exonérations de cotisations patronales.

Nous attendons encore des précisions quant aux modalités techniques de ce gel mais cette décision aura pour conséquence immédiate de réduire mécaniquement les allègements généraux dont bénéficient les entreprises pour soutenir l'emploi et contenir le coût du travail.

L'ensemble des organisations patronales représentant les entreprises privées de notre pays — MEDEF, CPME, U2P, FNSEA et UDES — souhaitent alerter de manière solennelle sur les effets très négatifs de cette décision. Elles avaient déjà solennellement alerté le Premier ministre dans le cadre d'une démarche commune inédite, traduisant l'inquiétude profonde des dirigeants d'entreprise, quelle que soit leur taille, dans tous les secteurs d'activité et sur l'ensemble des territoires.

Dans les faits, cette mesure constitue une double peine pour les entreprises : elles devront à la fois absorber la hausse du SMIC et faire face à une diminution des allègements de cotisations, représentant plus de 2,4 milliards d'euros supplémentaires de prélèvements. Il s'agit du quatrième coup de rabot en trois ans sur ces dispositifs essentiels à la compétitivité et à l'emploi.

Dans un contexte économique marqué par les conséquences durables des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, par l'augmentation des défaillances d'entreprises et par la remontée du chômage, cette mesure apparaît particulièrement inopportune. Elle fragilisera davantage les entreprises au moment même où elles ont besoin de visibilité et de stabilité pour investir, recruter et augmenter les salaires.

Au-delà des entreprises elles-mêmes, ce sont également les salariés qui seront affectés : alourdir le coût du travail réduit les marges de manœuvre des employeurs pour soutenir le pouvoir d'achat et développer l'emploi.

La réduction du déficit public, nécessaire et légitime, doit prioritairement passer par une maîtrise des dépenses publiques et non par une augmentation continue des prélèvements pesant sur le travail et l'activité économique pénalisant directement l'emploi.